

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01500 Numéro SIREN : 515 193 019 Nom ou dénomination : ARMEN AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2023 sous le numéro de dépôt 11330

EURL ARMEN AUTOMOBILES

DEPOT DU

COMPTES ANNUELS

2050 - Bilan Actif

17 AOUT 2023
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL ARMEN AUTOMOBILES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise		RUE LOUIS BLERIOT 35150 JANZE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET*		51519301900020		Néant			
				Exercice N clos le 31/10/2022			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	889	AG	889	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 980	AS	7 611	369
		Autres immobilisations corporelles	AT	7 391	AU	5 533	1 857
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	791	BE		791	
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	1 800	BI		1 800	
	TOTAL (II)		BJ	18 952	BK	14 034	4 818
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
Marchandises			BT	173 150	BU		173 150
CREANCES*		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 500	BY		10 500
		Autres créances (3)	BZ	325 206	CA		325 206
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF		CG			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	400	CI		400	
	TOTAL (III)		CJ	509 257	CK		509 257
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	528 110	IA	14 034	514 076	
Renvois		CP					
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes				(3) Part à plus d'un an	CR		
Stocks				Créances			

RECEVEUR
EURL ARMEN AUTOMOBILES
RUE LOUIS BLERIOT 35150 JANZE
02 99 54 74 44
CAPEOS CONSEILS
29 RUE DE LORIENT 35000 RENNES
Tél 0299547444
Page 35

Signature

AG

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 43 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		EURL ARMEN AUTOMOBILES		Neant	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	5 000		DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK		DC	
	Reserve légale (3)			DD	500
	Reserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Reserves réglementées (3)* (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours	BI		DF	
	Autres reserves (Dont reserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ		DG	173 471
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	54 999
	Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées *			DK		
TOTAL (I)				DL	233 971
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	235 048
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EJ		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	21 925
	Dettes fiscales et sociales			DY	15 631
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)			EA	7 500
				EB	
TOTAL (IV)				EC	280 104
Ecarts de conversion passif*				ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	514 076
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Reserve speciale de reevaluation (1959)		IC	
		Ecart de reevaluation libre		ID	
		Reserve de reevaluation (1976)		IE	
	(3) Dont reserve speciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	112 657
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	5 426	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise				EURL ARMEN AUTOMOBILES		Néant			
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	1 096 101	FB	FC	1 096 101	
	Production vendue	biens *		FD		FE	FF		
		services *		FG	5 230	FH	FI	5 230	
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	1 101 331	FK	FL	1 101 331	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	886	
	Autres produits (1) (11)						FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 102 218	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	829 260	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(38 297)	
	Achats de matieres premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	98 851	
	Variation de stock (matieres premieres et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	144 003	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 015	
	Salaires et traitements*						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	1 822	
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges	dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 036 656	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	65 561
opérations en commun	Benefice attribué ou perte transférée*			(III)				GH	
	Perte supportée ou benefice transféré*			(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	5 934
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
Total des produits financiers (V)							GP	5 934	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	1 810
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
Total des charges financières (VI)							GU	1 810	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	4 123
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	69 685

* RENVOIS : voir tableau n° 20531 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 20132

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite) DGFIP N° 2053 2022

Designation de l'entreprise		EURL ARMEN AUTOMOBILES		Néant	
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			791
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			791
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			2
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			2
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			788
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			15 475
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL			1 108 944
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM			1 053 944
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN			54 999
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	791	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	2		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	IX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI	886		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
PRODUITS EXCEP SUR EX ANTERIEUR		Charges antérieures		Produits antérieurs	
CHARGES EXCEP SUR EX ANTERIEUR		2		791	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL ARMEN AUTOMOBILES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022, dont le total est de 514 076 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 54 999 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer

Règles et méthodes comptables

les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	889			889
Immobilisations incorporelles	889			889
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 981			7 981
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 911			4 911
- Matériel de transport	63			63
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 418			2 418
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 372			15 372
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	660	131		792
- Prêts et autres immobilisations financières	1 800			1 800
Immobilisations financières	2 460	131		2 592

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions

131

131

Apports

Créations

Réévaluations

--	--	--	--	--

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

Virements vers l'actif circulant

Cessions

Scissions

Mises hors service

--	--	--	--	--

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement

- Fonds commercial

- Autres postes d'immobilisations incorporelles

889

889

Immobilisations incorporelles

889

889

- Terrains

- Constructions sur sol propre

- Constructions sur sol d'autrui

- Installations générales, agencements et
aménagement des constructions

- Installations techniques, matériel et outillage
industriels

6 604

1 008

7 612

- Installations générales, agencements
aménagement divers

3 152

440

3 592

- Matériel de transport

63

63

- Matériel de bureau et informatique, mobilier

1 504

375

1 879

- Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles

11 323

1 823

13 146

--	--	--	--	--

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 337 908 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres	1 800	1 800
--------	-------	-------

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

10 500	10 500
--------	--------

Autres

325 207	325 207
---------	---------

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

401	401
-----	-----

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

ASSOCIES INTERETS COURUS

5 932

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 280 105 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)

Autres emprunts obligataires (*)

Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :

- à 1 an au maximum à l'origine	5 427	5 427		
- à plus de 1 an à l'origine	229 622	62 174	167 448	

Emprunts et dettes financières divers (*) (**)

Dettes fournisseurs et comptes

rattachés 21 925 21 925

Dettes fiscales et sociales 15 632 15 632

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes (**) 7 500 7 500

Produits constatés d'avance

--	--	--	--	--

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 61 839

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

--	--	--

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 685
ETAT AUTRES CH. A PAYER	807
TAXE D APPRENTISSAGE	512
FORMATION CONTINUE CIF CDD	779
CLIENTS RRR & AV.A ETABLIR	7 500

--	--	--

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

--	--	--	--

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE

401

--

ARMEN AUTOMOBILES

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : Rue Louis Blériot - Z.A. de la Chauvelière
35150 JANZE

515 193 019 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2022

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associée unique en date du 28 avril 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2022, s'élevant à 54.999,34 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- | | |
|---|-----------------|
| - Résultat net comptable : | 54.999,34 euros |
| - Prélèvement sur le compte « Autres réserves » | 0,66 euros |

AFFECTATION :

- | | |
|---|-----------------|
| - A titre de dividende, la somme brute de : | 55.000,00 euros |
|---|-----------------|

TOTAL : 55.0000,00 euros

Soit un dividende brut à verser de 55.000,00 euros, en l'absence de prélèvements sociaux à reverser.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/10/2021	31/10/2020	31/10/2019
Dividende brut total	30.300 €	24.500 €	51.000 €
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	30.300 €	24.500 €	51.000 €
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	/	/

Pour extrait certifié conforme

La Gérance



